L'ÉCONOMIE & LE DROIT LES DISPOSITIFS DE FORMATION





Les objectifs

Mémoriser, comprendre, ..., évaluer, créer, autant d'objectifs successifs à atteindre dans la découverte et la construction des savoirs.

LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT D'ÉCONOMIE-DROIT

Proposer des clés de compréhension et d'analyse du monde professionnel, des mutations de l'économie et des métiers ; accompagner l'élève dans son parcours de formation, en explicitant les cadres juridique et économique dans lesquels il agit en tant que professionnel, consommateur et citoyen ; favoriser l'autonomie de l'élève pour qu'il devienne acteur de son avenir professionnel et de son parcours de formation tout au long de la vie.

LES COMPÉTENCES VISÉES

Baccalauréat professionnel Assistance à la Gestion des Organisations et leurs Activités (AGOrA) dont les activités sont fortement impactées par le cadre économique et juridique.

Niveau : classe de terminale professionnelle.

Module 5 – Le travail : quelles mutations?

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
Pourquoi se former tout au long de la vie ?	Identifier les possibilités de modalités de formation.	 Compte personnel de formation Formation initiale, continue VAE E-learning 	À travers l'exploration de différents dispositifs de formation ou de témoignages de professionnels, il s'agit de montrer ce
A (2)			

LES MOTS-CLÉS À DÉFINIR

- Formation initiale et continue
- e-learning
- Plan de développement des compétences
- Bilan de compétences
- Validation des acquis de l'expérience
- Compte personnel de formation

LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Les types de formation professionnelle :

https://www.mes-allocs.fr/guides/reconversion-professionnelle/formation-professionnelle/types-formation/

Les enjeux de la formation professionnelle :

https://www.ciefa.com/enjeux-formation-professionnelle/

Le projet de transition professionnel :

https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/projet-de-transition-professionnelle/

Le compte personnel de formation :

https://www.youtube.com/watch?v=RU7_v-82Wsk&ab_channel=ServicePublic

Le bilan de compétences :

https://www.francetravail.fr/candidat/votre-projet-professionnel/evaluer-vos-competences/le-bilan-de-competences.html

Le plan de développement des compétences :

https://www.agendrix.com/fr-fr/glossaire-rh/plan-de-developpement-des-competences.

LE SUPPORT RÉPONSE

Présentation libre à l'aide d'un texteur avec pour contraintes de structurer les réponses, de les numéroter, de citer et dater les sources d'information.

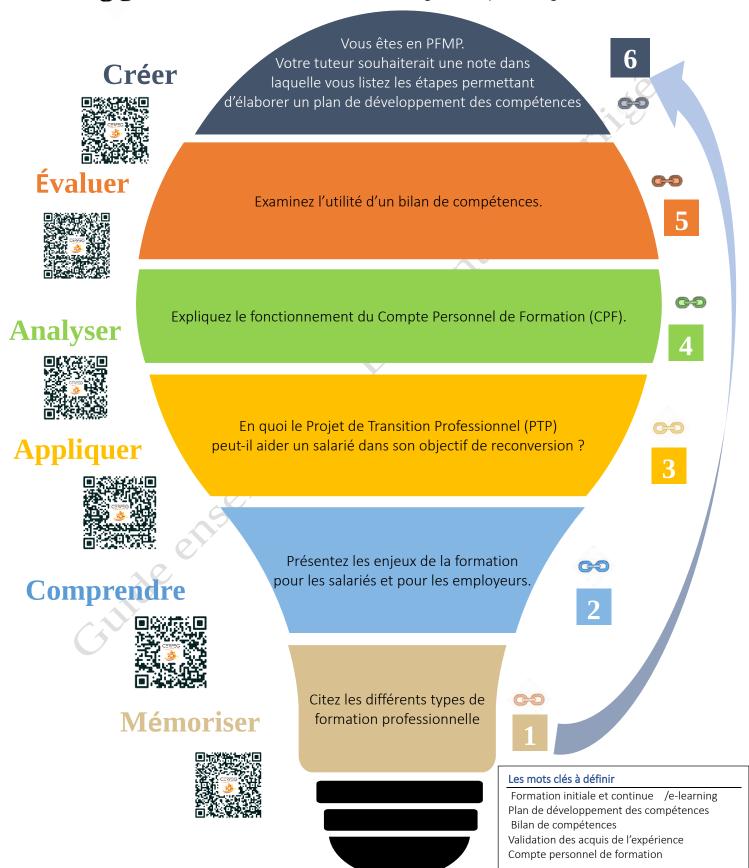


LES DISPOSITIFS DE FORMATION



Acquérir de nouvelles compétences, maintenir son employabilité, se reconvertir... Les salariés ont de nombreuses raisons de se former. Quels sont les différents types de formation professionnelle ? Quels en sont les enjeux ? Comment l'entreprise peut-elle mettre en œuvre son plan de formation ? À vous de le découvrir en répondant aux consignes de 1 à 6.

L'icône donne accès aux sources d'information. Rédigez des réponses argumentées.



LES DISPOSITIFS DE FORMATION



1 Citez les différents types de formation professionnelle.

La formation **initiale** correspond au cursus scolaire ; elle peut être réalisée en **alternance**. La formation **continue** permet aux personnes déjà entrées dans la vie active de développer des compétences. Une formation peut être **qualifiante ou certifiante**, être réalisée à **distance** ou s'inscrire dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

2 Présentez les enjeux de la formation pour les salariés et pour les employeurs.

Enjeux pour les salariés

- Meilleure performance
- Meilleur état d'esprit au travail
- Acquisition de compétences
- Maîtrise de nouveaux concepts
- Gain en responsabilité/autonomie...

Enjeux pour les employeurs

- Source de motivation
- Fidélisation des salariés
- Entretien de la culture d'entreprise
- Meilleur capital image
- Meilleure performance

③ En quoi le Projet de Transition Professionnel (PTP) peut-il aider un salarié dans son objectif de reconversion ?

Le projet de transition professionnel permet au salarié d'obtenir un congé rémunéré afin de se former à un nouveau métier. Pour être accepté, le projet doit être cohérent, avoir de réelles perspectives d'emploi et la formation envisagée doit être pertinente. Le salarié bénéficie d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle.

(4) Expliquez le fonctionnement du Compte Personnel de Formation (CPF).

Le CPF permet de suivre des formations tout au long de sa vie active. Il est alimenté de 500 € par an, avec une limite de 5 000 €, proportionnellement au temps de travail pour les personnes qui travaillent moins qu'à mi-temps. Les formations proposées, accessibles mêmes pendant les périodes de chômage, sont consultables sur le site 'mon compte formation' (VAE, bilan de compétences, permis de conduire...). Si elles ont lieu pendant le temps de travail, les formations doivent être validées par l'employeur.

(5) Examinez l'utilité d'un bilan de compétences.

Le bilan de compétences, réalisé auprès d'un prestataire extérieur à l'entreprise, sert à faire le point sur la situation professionnelle du salarié. Il fait état des compétences acquises et donne une vision sur les évolutions possibles. Il peut être utile car il implique une meilleure connaissance de soi et peut aboutir à un changement d'orientation professionnelle.

6 Vous êtes en PFMP. Votre tuteur souhaiterait une note dans laquelle vous listez les étapes permettant d'élaborer un plan de développement des compétences.

Un plan de développement des compétences est le cadre permettant à l'employeur de définir sa politique de formation. Il s'élabore en 4 étapes :

- Planification des besoins de l'entreprise
- Établissement des plans individuels de développement des compétences
- Mise en place des plans de formation
- Évaluation des résultats obtenus